



**Compte-rendu**  
**REUNION AGIR SPORT**  
*Du 14 janvier 2008*  
**à Gerbéviller**

**Etaient présents :**

Mesdames : Sabine BARBIER (association Val de Mortagne), Véronique SAUCEROTTE (Coordonnatrice « Agir Sport »),  
Andrée STOECKLIN (Coordonnatrice « Agir Sport »), Elisabeth KLEIN (association « Familles Rurales de  
Gerbéviller et ses environs »), Nelly SENE (Tennis Club de la Mortagne)

Messieurs : Jean-Marie GRAVIER (Président de la Communauté de Communes de la Mortagne), Jean-Marie LECLERE  
(Vice-Président de la Communauté de Communes de la Mortagne), Yves WILLER (Maire de Mont-sur-Meurthe,  
Aéroclub de Mont-sur-Meurthe), Jean-Paul BRAYE (Mairie de Mont-sur-Meurthe), Dominique GALMICHE  
(Club de Canoë-Kayak de la Mortagne), Yves ZAZAKOWSKI (FSE Collège de Gerbéviller), Jérôme BRIDARD  
(Espérance de Gerbéviller), Laurent GELLENONCOURT (Association des parents d'élèves du collège de  
Gerbéviller), Yannick BEAUDOUIN (Club Vosgien Bayon-Gerbéviller)

**Excusés :** Association « les archers de la Mortagne », Handball Club de Gerbéviller, Foyer Rural de Frambois, Foyer Rural  
de Gerbéviller

\* \* \*

Jean-Marie LECLERE présente ses vœux à toutes les personnes présentes.

**1. Bilan des sessions « Agir Sport 2007 »**

Le bilan des sessions 2007 est présenté par Jean-Marie LECLERE :

- 3 sessions : février, Pâques et Toussaint
- 7 associations ont participé (famille rurale, foyer de Gerbéviller, foyer de Frambois, hand ball,  
football, pétanque, club vosgien) *contre 9 en 2006*
- 43 demi-journées dont 5 demi-journées piscine
- 125 enfants en moyenne (*contre 165 en 2006*) : 102 enfants de la Communauté et 23 enfants  
des 2 communes extérieures (Mont /Meurthe et Rozelieures)
- Coût total de 11 617,50 € (dont 5 850 € de transports) *contre 12 896,50 € en 2006 (communes  
de la CCM + 4 communes extérieures)*
- Financé par :
  - 2 000 € de subvention « jeunesse et sports »
  - 1 108 € des communes extérieures (1 €/hab) : Montsur-Meurthe et Rozelieures
  - 8 509,50 € de fonds propres CCM (2 €/hab, soit unehausse de 0,04 € par rapport à  
2006)

Un bilan du nombre d'enfants par commune, ayant participé à une activité ou plus par session est joint  
au présent compte-rendu.

Plusieurs hypothèses sont discutées pour expliquer la baisse du nombre d'enfants et d'associations  
participants à l'opération entre 2006 et 2007 :

- La baisse du nombre d'enfants participants semble due à la fermeture de la piscine à deux  
reprises. De plus, l'éloignement de la piscine dissuade certains parents d'y envoyer leurs  
enfants. Chacun s'accorde également à dire qu'il est nécessaire de communiquer, notamment

sur la qualité de l'encadrement de l'opération et sur l'implication des bénévoles : certains parents hésitent à faire participer leurs enfants par méconnaissance de l'organisation. Une page spéciale serait importante à réaliser dans le bulletin intercommunal pour donner toutes ces explications.

- Plusieurs clubs et associations participants éprouvent des difficultés à avoir suffisamment d'encadrants pour les activités, ce qui explique la baisse de leur nombre pour l'opération.
- Il n'y a pas beaucoup de retours de la part des parents et des enfants, mais étant donné le nombre de participants, il semble que l'opération soit appréciée.
- Suite aux sessions, les associations ou clubs ne voient pas forcément le nombre de leurs adhésions augmenter. « Agir Sport » permet surtout aux enfants la découverte d'activités autres que celles qu'ils pratiquent déjà.

## **2. Organisation de l'encadrement des enfants**

Jean-Marie LECLERE rappelle aux participants les différentes règles d'encadrement des enfants. Ces règles sont essentielles pour garantir la sécurité et le bon déroulement des sessions et ont appelé quelques commentaires :

- Activités réservées aux enfants de 6 à 12 ans
- **2 accompagnateurs par bus pour les tournées sur le territoire, les deux accompagnateurs devant impérativement être présents de la montée du premier enfant à la descente du dernier**
- 1 accompagnateur pour 8 enfants pour la sortie piscine
- Rappel horaires : les bus ne doivent pas quitter le lieu de l'activité ou un arrêt avant l'heure indiquée
- Rappel sur les circuits : les bus ne doivent pas emprunter des voies interdites aux poids lourds (sauf circuits scolaires autorisés)

Il est demandé aux enfants :

- une autorisation parentale pour participer aux activités
- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive pour couvrir l'année en cours. Ce certificat médical est souvent difficile à obtenir. Il serait peut-être intéressant de prévenir les parents plus tôt pour qu'ils aient le temps de prendre leurs dispositions avant l'inscription de leurs enfants aux activités.
- une fiche d'identité à remettre obligatoirement à la montée dans le bus : nom, prénom, photo, adresse, nom et numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin.
- une liste est tenue à jour quotidiennement dans les bus.

## **3. Convention entre les associations ou clubs et la Communauté de Communes**

- Pour l'organisation, une convention doit être signée entre la Communauté de Communes et les associations ou clubs participants
- Les accompagnateurs-bus doivent être membres des associations signataires
- La convention couvre toute l'année 2008
- Les plannings seront établis au fur et à mesure dans l'année ; pas d'engagement de participation des clubs à toutes les sessions dans cette convention
- Indemnité des clubs : 50 € par demi-journée d'intervention
- Plusieurs associations font part de leur volonté de participer lors des sessions 2008 :
  - « Familles rurales de Gerbéviller et ses environs »

- Club Vosgien Bayon-Gerbéviller
  - Club de Canoë-Kayak de la Mortagne
  - Handball Club de Gerbéviller
  - Espérance de Gerbéviller
  - Tennis Club de Gerbéviller
  - Foyer Rural de Gerbéviller (judo, gymnastique)
  - Foyer Rural de Fraimbois (*suite à la réunion*)
  - Aéroclub de Mont-sur-Meurthe
- Le Club de Pétanque ne participera pas aux sessions 2008, faute d'encadrants disponibles
  - L'association Val de Mortagne pourrait participer, mais possède des coûts horaires supérieurs aux indemnités proposées. Une réponse sera donnée ultérieurement par l'association.
  - L'ensemble des participants rappelle que la plupart des associations participant à « Agir Sport » sont déficitaires sur cette opération. Leur objectif n'est pas financier. Il est surtout de permettre aux enfants d'accéder à des activités gratuites.

#### **4. Convention avec les communes extérieures**

- Une convention doit être signée pour un an avec chaque commune participant à « Agir Sport »
- La participation est de 1 € par habitant
- Gratuité du transport et des activités pour tous les enfants
- La commune de Mont-sur-Meurthe indique qu'elle souhaite participer à l'opération en 2008. Un projet de convention sera envoyé à la commune de Rozelieures.

#### **5. Questions diverses**

- Suite aux différentes discussions ayant eu lieu sur l'esprit de l'opération, une évolution de celle-ci est évoquée. Chacun estime que les activités doivent rester gratuites. La mise en place d'un système payant entraînerait trop de difficultés et d'inégalités.
- Il serait peut-être utile de revoir les classes d'âges concernées : en s'arrêtant aux 12 ans, cela implique que certains enfants soient déjà au collège. Une réflexion devra donc avoir lieu pour savoir si la classe d'âge reste pertinente et si des évolutions doivent être intégrées à l'organisation de la manifestation. Cette réflexion aura lieu lors d'une prochaine réunion du groupe « enfance – jeunesse » de la Communauté de Communes. Toute personne désirant participer à cette réflexion est cordialement invitée à le faire savoir.

#### **Destinataires du compte-rendu :**

- Associations et communes extérieures participant à AGIR SPORT
- Coordinatrices d'AGIR SPORT
- Membres du groupe de travail « enfance – jeunesse »
- Membres du Bureau

## Participation agir sport 2007

### COMMUNES CCM

| COMMUNES          | Février    | Pâques     | Toussaint  | Moyenne    |
|-------------------|------------|------------|------------|------------|
| ESSEY LA COTE     | 2          | 6          | 0          | 3          |
| FRAIMBOIS         | 10         | 8          | 7          | 8          |
| FRANCONVILLE      | 0          | 0          | 0          | 0          |
| GIRIVILLER        | 1          | 1          | 0          | 1          |
| GERBEVILLER       | 31         | 27         | 30         | 29         |
| HAUDONVILLE       | 3          | 4          | 1          | 3          |
| LAMATH            | 4          | 3          | 6          | 4          |
| MAGNIERES         | 12         | 13         | 10         | 12         |
| MATTEXEY          | 8          | 6          | 5          | 6          |
| MORIVILLER        | 0          | 1          | 1          | 1          |
| MOYEN             | 8          | 14         | 9          | 10         |
| REMENOVILLE       | 6          | 2          | 1          | 3          |
| SERANVILLE        | 5          | 4          | 4          | 4          |
| VALLOIS           | 1          | 1          | 0          | 1          |
| VATHIMENIL        | 9          | 7          | 3          | 6          |
| VENNEZEY          | 2          | 2          | 2          | 2          |
| XERMAMENIL        | 7          | 11         | 8          | 9          |
| <b>TOTAL 2007</b> | <b>109</b> | <b>110</b> | <b>87</b>  | <b>102</b> |
| <b>TOTAL 2006</b> | <b>111</b> | <b>143</b> | <b>126</b> | <b>127</b> |
| <b>TOTAL 2005</b> | <b>93</b>  | <b>127</b> | <b>62</b>  | <b>94</b>  |

### COMMUNES EXTERIEURES

| COMMUNES          | Février   | Pâques    | Toussaint | Moyenne   |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| MONT S/MEURTHE    | 19        | 18        | 15        | 17        |
| ROZELIEURES       | 7         | 7         | 2         | 5         |
| <b>TOTAL 2007</b> | <b>26</b> | <b>25</b> | <b>17</b> | <b>23</b> |
| <b>TOTAL 2006</b> | <b>30</b> | <b>30</b> | <b>29</b> | <b>30</b> |
| <b>TOTAL 2005</b> | <b>29</b> | <b>35</b> | <b>22</b> | <b>29</b> |

|                          |            |            |            |            |
|--------------------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>TOTAL GLOBAL 2007</b> | <b>135</b> | <b>135</b> | <b>104</b> | <b>125</b> |
| <b>TOTAL GLOBAL 2006</b> | <b>141</b> | <b>173</b> | <b>155</b> | <b>156</b> |
| <b>TOTAL GLOBAL 2005</b> | <b>122</b> | <b>162</b> | <b>84</b>  | <b>123</b> |